

**ARRÊTÉ**

Le Ministre délégué à la Culture,

VU la loi modifiée du 31 décembre 1913 sur les Monuments Historiques notamment son article 14;

VU le décret modifié du 18 mars 1924 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments Historiques;

VU l'avis de la Commission Supérieure des Monuments Historiques (3ème section) du 13 février 1984

**ARRÊTÉ :**  
-----

Article 1er - Les objets mobiliers ci-après désignés sont classés parmi les Monuments Historiques

CANTAL

AURILLAC - Eglise N.D. aux Neiges

- La cuisine de la Vierge, toile, 17e s

- Vierge en majesté dite Vierge noire, bois sculpté, doré et peint, XVIIe s

AURILLAC - Eglise Saint-Géraud

- Ex-voto à ND du Choeur, toile, 1703

BREZONS - Eglise

- Doigt-reliquaire de Saint Germain orné d'une bague à chaton, argent, 16e - 17e s (en dépôt au presbytère de Pierrefort)

CEZENS - Eglise

- Retable du maître-autel, bois sculpté, peint et doré, 1693 ou 1698

NARNHAC - Eglise

- Reliquaire sur pied à cylindre horizontal surmonté d'une croix, argent, 17e - 18e s

PIERREFORT - Eglise

- Retable du maître-autel, bois peint et doré, 18e siècle

PRUNET - Eglise Saint-Rémy

- Le Christ en croix entre Saint Rémy et Saint Roch, toile au-dessus du maître-autel, fin du 17e siècle

- Tabernacle à ailes comportant chacune deux niches avec statuette, bois sculpté blanc et or, niches peintes en bleu, début du 17e siècle (au-dessus du maître-autel)

- Six panneaux sculptés et peints de part et d'autre du maître-autel : le ciel, le purgatoire, la mort du juste, la résurrection des corps l'enfer, la mort du pêcheur, bois sculpté et peint de couleurs vives, début du 17e siècle

SAINT CHRISTOPHE - Chapelle de ND du château

- Maître-autel et retable de la Vierge et ses statues, bois sculpté, doré et polychrome, 17e siècle

SALERS - Eglise

- Meuble de sacristie à trois tours, partie centrale d'un meuble de sacristie, bois sculpté et peint, 18e siècle

TANAVELLE - Eglise

- Retable de l'Adoration des Mages, dans la chapelle latérale gauche, bois sculpté, peint et doré, 1731

THIEZAC - Eglise

- Deux fragments de dentelles, filet brodé au point d'Aurillac, fil blanc 17e siècle

TRIZAC - Eglise

- Vierge à l'Enfant, bois sculpté polychrome, 14e siècle (en dépôt au presbytère de Trizac)

VALUEJOLS - Eglise de Saint-Maurice

- Deux chandeliers, cuivre, 17e siècle (?)

VIRARGUES - Eglise

- Coffret aux saintes huiles, étain, 17e siècle ( en dépôt au musée de la Haute Auvergne à Saint-Flour)

Article 2 - Le présent arrêté sera notifié au Préfet, Commissaire de la République du département du Cantal aux Maires des communes intéressées et aux affectataires qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Paris, le - 8 JUIN 1984  
Pour le Ministre et par délégation  
Le Directeur du Patrimoine

Jean P. Weiss

Jean-Pierre WEISS